

un homme qui passera dans l'histoire de notre pays comme l'un de ses fils les plus éminents. C'est un drapeau qui, je l'espère, au lieu de souligner les choses qui nous séparent, deviendra un symbole que pourront accepter sans réserve tous les Canadiens, y compris les millions qui ne sont pas originaires des races fondatrices mais d'autres nations—de grands Canadiens qui ont beaucoup contribué à faire du Canada un aussi beau pays.

Nous avons entendu au cours du débat d'excellents discours, notamment celui du chef du Nouveau parti démocratique qui a insisté sur la nécessité, chez nous, de l'unité et de la tolérance. Je suis au nombre des Canadiens qui ont la bonne fortune de connaître les avantages de la tolérance et de la compréhension car, dans ma collectivité, j'ai été exposé au meilleur de deux cultures, de deux langues, de deux peuples différents à nombres d'égarés. Ils s'impatientent parfois l'un l'autre mais, monsieur l'Orateur, dans ma province tout au moins, ils ont vécu ensemble, joué ensemble, prié ensemble et parfois combattu ensemble; ils se respectent toujours en toute liberté et toujours à titre de Canadiens.

Il y a des Canadiens, monsieur l'Orateur, qui voient dans le nouveau drapeau un geste d'apaisement à l'endroit des Canadiens d'expression française. Certains pensent ainsi par haine, et nous ne pouvons que nous apitoyer sur eux. D'autres sont sincères et, s'ils pensent de la sorte, c'est qu'ils ignorent la chaleur, l'amitié et l'intelligence d'un peuple qui, à maintes reprises au cours de l'histoire du Canada, a démontré sa fidélité au Canada, son respect pour le Commonwealth et son attachement à la monarchie qui est à la tête du Commonwealth des nations. Je suis fier de faire partie d'une collectivité canadienne-française. J'ajouterais, monsieur l'Orateur, que ces gens sont tout à fait disposés à sacrifier leurs propres symboles historiques pour ce qu'ils croient être dans les meilleurs intérêts de l'unité canadienne.

Je demande à tous les honorables députés qui m'écoutent de ne pas tomber dans le piège de la haine. Je leur demande de ne pas juger le Québec ou le Canada français d'après les actes de ceux qui entendent séparer notre pays, de ceux qui fondent leur thèse de séparatisme sur leur propre inaptitude à s'adapter à la situation sans cesse changeante du Canada et du Québec.

Des membres distingués de la Chambre ont plaidé très puissamment en faveur d'un référendum, mais, que nous le voulions ou non, messieurs, ce référendum ne tarderait pas, avant même d'être terminé, à dégénérer

en une calque d'élections générales. Imaginez non seulement des hommes politiques parcourant le pays en exprimant leurs opinions sur la question du drapeau, mais une multitude d'autres Canadiens entraînés par le courant des émotions; des Canadiens de toutes les professions mettant l'accent sur nos différences culturelles et élargissant la brèche que forment les divergences d'opinions au Canada et qu'il est encore temps de fermer. Voilà le genre de situation, monsieur l'Orateur, qui peut mener à la violence, voire à l'anarchie.

Je ne puis non plus souscrire à la tenue d'un référendum comme moyen commode de me soustraire à mes responsabilités; en cela je parle uniquement en mon nom personnel. La volonté de faire face à mes responsabilités est une des rares vertus que j'ai apportées en cette Chambre, monsieur l'Orateur. J'estime vivement qu'il arrive un moment, dans la vie de chaque homme politique, où il doit sans peur faire face à la question en litige, où il doit relever le gant ou sombrer dans l'oubli à jamais. Il y a déjà longtemps que j'en suis venu à la conclusion que faire ce qui est bien, c'est, en dernière analyse, faire ce qui est politiquement bien.

Pour conclure, monsieur l'Orateur, j'aimerais dire que je vois déjà le jour où les bienfaits des nombreuses cultures qui forment notre pays seront reconnus par tous les Canadiens; où la langue des Canadiens d'origines différentes de la nôtre ne sera pas une chose à craindre, mais à chérir. J'imagine déjà le jour où les Canadiens, d'un océan à l'autre, auront appris à se respecter, et même à s'aimer les uns les autres, comme nous le faisons dans le Québec; un jour où le Canada s'orientera vers la grande destinée que lui a prédite sir Wilfrid Laurier. Il se peut que je ne puisse voir ce jour, mais peut-être mes enfants le verront-ils; et il arrivera plus tôt par suite de l'adoption de notre nouveau drapeau distinctif, qui sera l'apport de notre Parlement à la grandeur future du Canada.

M. O. W. Weichel (Waterloo-Nord): Monsieur l'Orateur, avant de prendre la parole au sujet du projet de résolution touchant un drapeau distinctif canadien, j'aimerais mentionner que, le 23 janvier 1961, j'ai eu le privilège de participer à la rédaction d'une résolution déposée par l'ancien député de Saint-Boniface et qui tendait à l'adoption d'un drapeau distinctif. Dans le temps, j'ai mentionné que si un changement s'imposait, nous devrions adopter le drapeau proposé en 1921 par Sa Majesté le roi George V. A mon avis, si l'on tenait un référendum ou un plébiscite, tous les Canadiens auraient l'occasion d'exprimer leur opinion personnelle.